

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE  
(Division de la famille/civile)  
CENTRE de \_\_\_\_\_**

ENTRE :

- et - requérant(e),

intimé(e).

---

**AVIS DE REQUÊTE  
EN ANNULATION, MODIFICATION OU RÉVOCATION  
UNE ORDONNANCE DE PROTECTION**

Date d'audience : \_\_\_\_\_

---

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
*(Vos nom complet, adresse et numéro de téléphone)*

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE**  
**(Division de la famille/civile)**  
**CENTRE de \_\_\_\_\_**

ENTRE :

requérant(e),

- et -

intimé(e).

REQUÊTE PRÉSENTÉE AUX TERMES DE *(Cocher la loi)*

la *Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel.*  
OU

la *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes.*

**AVIS DE REQUÊTE**

À L'INTIMÉ(E) : \_\_\_\_\_

UNE INSTANCE A ÉTÉ INTRODUITE CONTRE VOUS par le (la) requérant(e). La demande présentée par le (la) requérant(e) est exposée dans la page suivante.

LA PRÉSENTE REQUÊTE sera entendue par un juge, le \_\_\_\_\_,  
\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ au Manitoba.

SI VOUS DÉSIREZ CONTESTER LA REQUÊTE, vous-même ou un avocat du Manitoba vous représentant devez comparaître à l'audience.

SI VOUS DÉSIREZ PRÉSENTER UNE PREUVE DOCUMENTAIRE ET NOTAMMENT UNE PREUVE PAR AFFIDAVIT DEVANT LE TRIBUNAL, OU INTERROGER OU CONTRE-INTERROGER DES TÉMOINS RELATIVEMENT À LA REQUÊTE, vous-même ou votre avocat devez faire signifier une copie de la preuve à l'avocat du (de la) requérant(e) ou, si le (la) requérant(e) n'a pas retenu les services d'un avocat, au (à la) requérant(e) lui-même (elle-même), et la déposer, avec une preuve de signification, au greffe du tribunal où la requête doit être entendue, le plus tôt possible mais au plus tard à 14 h au moins sept jours avant l'audience.

SI VOUS NE COMPARAISSEZ PAS À L'AUDIENCE, UN JUGEMENT PEUT ÊTRE RENDU EN VOTRE ABSENCE SANS QUE VOUS RECEVIEZ D'AUTRE AVIS.

\_\_\_\_\_  
Date

Délivré par \_\_\_\_\_  
Registraire adjoint

\_\_\_\_\_  
*(Adresse de la Court)*

## REQUÊTE

1. L'objet de la requête est le suivant :

a) une courte autorisation, au besoin;

b) que l'ordonnance de protection accordée par le juge de paix judiciaire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_, dans la Cour provinciale du Manitoba à  
l'encontre de \_\_\_\_\_ aux termes de :

*(Cocher la loi)*

la *Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel.*  
*OU*

la *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes.*

soit \_\_\_\_\_; et

c) toute autre mesure de redressement autorisée par l'honorable Cour.

2. Les motifs à l'appui de la requête sont les suivants :

a) Aux termes de la *Loi sur la Cour du Banc de la Reine* et des Règles de la Cour du  
Banc de la Reine et de

*(Cocher la loi)*

la *Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel.*  
*OU*

la *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes.*

\_\_\_\_\_; et

3. La preuve documentaire suivante sera utilisée lors de l'audition de la requête :

a) la requête en vue d'obtenir une ordonnance de protection;

b) la transcription de débats judiciaires;

c) l'affidavit de \_\_\_\_\_;

d) toute autre preuve autorisée par l'honorable Cour.

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
*(Écrire le nom en lettres moulées)*

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE  
(Division de la famille/civile)  
CENTRE de \_\_\_\_\_**

ENTRE :

- et - requérant(e),

intimé(e).

---

**AFFIDAVIT DE \_\_\_\_\_**

**Fait sous serment/Affirmé solennellement : \_\_\_\_\_**

---

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*(Vos nom complet, adresse et numéro de téléphone)*

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE  
(Division de la famille/civile)  
CENTRE de \_\_\_\_\_**

ENTRE :

requérant(e),

- et -

intimé(e).

**AFFIDAVIT DE \_\_\_\_\_**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, de (du) \_\_\_\_\_ de

\_\_\_\_\_, dans la province du Manitoba,  
DÉCLARE SOUS SERMENT (ou AFFIRME SOLENNELLEMENT) :

1. Je fais la présente requête et j'ai une connaissance personnelle des faits énoncés dans le présent affidavit, sauf ceux qui sont tenus par moi pour véridiques sur la foi de renseignements.
2. Une ordonnance de protection a été accordée par le juge de paix judiciaire \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, dans la Cour provinciale du Manitoba à l'encontre de \_\_\_\_\_ aux termes de :  
(Cocher la loi)  
 la *Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel.*  
ou  
 la *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes.*
3. (Continuer en précisant chacune des raisons pour lesquelles vous demandez que l'ordonnance de protection soit annulée / modifiée /ou révoquée. Écrire votre explication sous forme de paragraphes numérotés. Insérer le nombre nécessaire de pages numérotées pour communiquer tous les faits pertinents.)

JE FAIS LE PRÉSENT AFFIDAVIT DE BONNE FOI ET À L'APPUI DE MON AVIS DE  
REQUÊTE.

Fait sous serment/Affirmé }  
solennellement devant moi dans la ville }  
de Winnipeg dans la province du }  
Manitoba, le \_\_\_\_\_ 20\_\_.

\_\_\_\_\_  
Registraire adjoint pour le Manitoba }  
ou commissaire à l'assermentation }  
Mon mandat expire le \_\_\_\_\_ }

\_\_\_\_\_  
*Signature du déposant*

\_\_\_\_\_  
*Écrire le nom en lettres moulées*

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE**  
**(division de la famille/civile)**  
**CENTRE de \_\_\_\_\_**

ENTRE :

- et -

requérant(e),

intimé(e).

---

**AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION**

---

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*(Vos nom complet, adresse et numéro de téléphone)*

Numéro de dossier : \_\_\_\_\_

**COUR DU BANC DE LA REINE**  
**(division de la famille/civile)**  
**CENTRE de \_\_\_\_\_**

ENTRE :

- et -

requérant(e),

intimé(e).

**AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION**

1. Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, ai le \_\_\_\_\_  
signifié à personne \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

- a. \_\_\_\_\_
- b. \_\_\_\_\_
- c. \_\_\_\_\_

2. Les moyens dont je dispose pour m'assurer de l'identité de \_\_\_\_\_  
sont les suivants :

- a. \_\_\_\_\_
- b. \_\_\_\_\_

Fait sous serment/Affirmé }  
solennellement devant moi dans la ville }  
de Winnipeg dans la province du }  
Manitoba, le \_\_\_\_\_ 20\_\_.

\_\_\_\_\_  
Registraire adjoint pour le Manitoba }  
ou commissaire à l'assermentation }  
Mon mandat expire le \_\_\_\_\_ }

\_\_\_\_\_  
*Signature du déposant*

\_\_\_\_\_  
*Écrire le nom en lettres moulées*

}



**COUR DU BANC DE LA REINE  
(Division de la famille/civile)  
CENTRE \_\_\_\_\_**

ENTRE :

\_\_\_\_\_  
(Nom complet) requérant(e),  
- et -  
\_\_\_\_\_  
(Nom complet) intimé(e).

**ORDONNANCE**

1.0 La présente cause a été entendue à \_\_\_\_\_, au  
Manitoba, à la demande de \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_;

2.0 Les personnes suivantes ont comparu :

2.1 \_\_\_\_\_, agissant en son propre nom;

2.2 \_\_\_\_\_, agissant en son propre nom;

3.0 Les documents suivants ont été déposés au soutien de la présente requête :

3.1 la requête en vue d'obtenir une ordonnance de protection;

3.2 la transcription de l'enregistrement mécanique du serment prêté et du témoignage  
rendu par \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_ au soutien de la requête en vue  
d'obtenir une ordonnance de protection présentée par  
\_\_\_\_\_;

3.3 l'affidavit de \_\_\_\_\_, (fait sous  
serment/affirmé solennellement) \_\_\_\_\_;

3.4 l'affidavit de signification le \_\_\_\_\_;

3.5 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_;

4.0 LE TRIBUNAL ORDONNE ce qui suit aux termes de :

(Cocher la loi)

la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel.  
OU

la Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes.

4.1 Le tribunal accueille la requête présentée par \_\_\_\_\_ en vue de l'annulation de l'ordonnance de protection rendue le \_\_\_\_\_ par le juge de paix judiciaire \_\_\_\_\_, et ordonne donc la révocation de ladite ordonnance; ou

4.2 Le tribunal rejette la requête présentée par \_\_\_\_\_ en vue de l'annulation de l'ordonnance de protection rendue le \_\_\_\_\_ par le juge de paix judiciaire \_\_\_\_\_, et confirme donc ladite ordonnance; \_\_\_\_\_

4.3 Le tribunal rejette la requête présentée par \_\_\_\_\_ en vue de l'annulation de l'ordonnance de protection rendue le \_\_\_\_\_ par le juge de paix judiciaire \_\_\_\_\_, et confirme donc ladite ordonnance sous réserve des modifications énoncées aux présentes;

4.4 Le tribunal ordonne la suppression (ou la suppression et (son/leur) remplacement par ce qui suit) (du/des) paragraphe(s) \_\_\_\_\_ de l'ordonnance de protection rendue le \_\_\_\_\_ par le juge de paix judiciaire \_\_\_\_\_, et dont voici le libellé :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_;

4.4.1 Répéter pour chaque nouveau paragraphe exigé

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_;

5.0 LE TRIBUNAL ORDONNE ce qui suit aux termes de la *Loi sur la Cour du Banc de la Reine* et Règles de la Cour du Banc de la Reine :

5.1 Copie de la présente ordonnance doit être signifiée à

\_\_\_\_\_ au moyen d'un envoi par poste-lettres ordinaire

adressé à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(au plus tard 10 jours après sa signature/ au plus tard 20 jours après sa signature);

DATE \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(Juge/registraire adjoint)